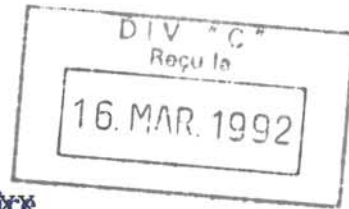


Copie à l'attention DIVISION C.



~~Ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire~~

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE EXTERIEUR

Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche

**DRIRE - ARIÈGE**

**Cl. BERNADAC**  
Ingénieur de l'Industrie  
et des Mines

FOIX, le 11 Mars 1992

L'Ingénieur Subdivisionnaire

à

Monsieur le Préfet de l'Ariège

Mine d'Anglade à SALAU - Requête de M. Pierre BAUD

J'ai l'honneur de répondre à votre lettre AT/FM du 3 mars 1992.

Depuis la réception de la plainte de Monsieur Pierre BAUD, j'ai pris contact avec ce dernier et avec la direction de la *Société des Mines d'Anglade*.

- Monsieur BAUD, m'a confirmé qu'à son avis, il restait en galerie :

- \* 7 transformateurs vides de 400 volts,
- \* 6 condensateurs,
- \* un certain nombre de bidons de 200 litres contenant un "certain produit".

- La direction des *Mines d'Anglade* m'a informé que le protocole d'accord engagé avec la DRIR lors de la fermeture du site avait été respecté.

.../...

\* les transformateurs ont été purgés du pyralène qui a été traité par la *Société TREDI* -95520- OSNY, et ont été stockés dans la laverie à 2 mètres au-dessus du sol.

\* les produits chimiques divers, réactifs de flottation et produits de laboratoire ont été enlevés et détruits en totalité par la *Société SEARMIP*, 8 Impasse Didier Duarat - TOULOUSE.

\* les fûts de 200 litres contiennent des résidus de filtration en provenance de la *Société EUROTUNGSTENE POUDRES* à GRENOBLE.

Il s'agit de boues humides, insolubles dans l'ammoniaque, mais contenant encore une teneur intéressante en tungstène. Ces produits ne sont pas plus dangereux que le minerai lui-même.

La *Société des Mines d'Anglade* m'a transmis tous les justificatifs de traitement.

Reste à régler le problème des 6 petits condensateurs inclus dans des armoires électriques, problème qui trouvera sa solution dès que nous pourrons procéder à une visite du site en Avril prochain.

Cette visite se fera avec les représentants du concessionnaire et permettra de faire le point sur l'éventualité d'une pollution, éventualité qui me paraît très improbable.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé des résultats de cette visite.

C1. BERNADAC